



Questions fréquentes – Le rôle du navigateur autochtone

Les navigateurs autochtones en santé sont des personnes-ressources essentielles pour accompagner les usagers des Premiers Peuples dans leur parcours de soins.

Accueillir un navigateur dans nos équipes, c'est poser un geste concret pour mieux respecter les réalités culturelles des Premiers Peuples et favoriser un accès plus équitable aux soins pour tous.

Voici les réponses aux questions fréquentes:

1. Quel est son horaire?

Daryl Diabo, le navigateur d'Akwesasne, est disponible :

- Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- Une certaine flexibilité est possible en soirée et la fin de semaine.

2. Comment référer une personne au navigateur?

Une personne peut être référée par un professionnel de la santé ou un membre de l'équipe de soins.

3. Peut-il accompagner à des rendez-vous médicaux?

Oui. Le navigateur peut accompagner l'usager pour faciliter l'accès, la compréhension et le dialogue avec les équipes cliniques.

4. Quel est son rôle exact au sein du CISSMO?

Le navigateur autochtone n'est pas un intervenant clinique, mais un accompagnateur culturel et social. Il facilite la communication, le respect des pratiques culturelles et l'accès équitable aux soins pour les usagers autochtones. Il agit comme un pont entre les patients, les familles, les communautés et les professionnels du réseau.

5. Quand faut-il référer un usager au navigateur?

Toute situation impliquant une personne autochtone peut justifier une référence, notamment en présence de barrières linguistiques, culturelles ou d'un besoin d'accompagnement. C'est aussi pertinent lorsqu'il y a un refus de soin, un inconfort ou une méfiance exprimée.

6. Comment la confidentialité est-elle respectée?

Le navigateur est soumis aux mêmes obligations de confidentialité que le personnel du réseau. Il ne consigne pas d'information dans les dossiers médicaux, mais peut collaborer avec les équipes dans le respect des volontés de la personne.





7. Est-il employé par le CISSMO?

Non. Il est employé par un partenaire communautaire (par exemple : le Akwesasne Department of Health), mais collabore activement avec les équipes du CISSMO.

8. Que faire si la personne ne s'identifie pas clairement comme Autochtone?

Le respect de la confidentialité culturelle est essentiel. Si l'identité autochtone n'est pas exprimée, il est possible de proposer l'accompagnement du Navigateur avec délicatesse. Aucun renseignement ne doit être partagé sans consentement clair.

9. Peut-il participer aux rencontres cliniques ou aux plans de service?

Oui, avec le consentement de la personne. Sa présence peut aider à mieux comprendre les besoins culturels et à renforcer la collaboration entre l'équipe et l'utilisateur.

10. Peut-il aider avec des démarches administratives (RAMQ, transport, principe de Jordan)?

Oui. Il peut guider les usagers vers les bonnes ressources (communautaires ou gouvernementales) et agir comme intermédiaires si nécessaire.

11. Le navigateur a-t-il des ressources culturelles à partager avec les équipes?

Oui, selon la situation et avec le consentement de la personne, il peut offrir des conseils sur certaines pratiques traditionnelles (comme les tisanes, les cérémonies ou les objets sacrés) compatibles avec les soins.

12. Le navigateur peut-il porter plainte au nom de l'utilisateur?

Non. Toutefois, le navigateur peut signaler une situation problématique aux commissaires aux plaintes ou aux équipes concernées, dans une optique d'amélioration continue, sans révéler l'identité de l'utilisateur. Il peut également accompagner la personne dans le dépôt d'une plainte formelle ou l'orienter vers les bons intervenants.

L'intégration d'un navigateur est une initiative en partenariat avec :

